



DÉVELOPPER LA PRATIQUE JEUNE DE L'HALTÉROPHILIE AU SEIN DE NOS CLUBS

APPEL À PROJET - HORIZON 2024

Présentation du projet de développement
de la pratique jeune, au sein de nos clubs

PRÉSENTATION DU PROJET

Dans le cadre du plan d'action 2018/2020, la FFHM s'inscrit dans le programme du ministère des sports « une France qui bouge ». Ce plan d'action « **Horizon 2024** » vise plusieurs objectifs dont la **promotion et le développement de la pratique de l'haltérophilie au sein de nos clubs.**

Ce développement passera d'une part par la **création d'outils** de promotion et de communication **visant le plus grand nombre**, qui permettront de donner une image positive à nos activités. Il pourra également passer par la **création de nouvelles formules de compétitions** pour nos jeunes publics, **par la formation de nos encadrants** mais aussi **en favorisant la création « d'écoles d'haltérophilie » au sein de nos associations.**

1- NOTRE VOLONTÉ : VOUS ACCOMPAGNER ET VOUS SUIVRE DANS VOTRE DÉMARCHE

6 clubs affiliés répondant à cet appel à projet seront sélectionnés selon les critères détaillés ci-dessous et seront accompagnés par la FFHM dans leur démarche. Dans un premier temps, grâce à une aide à l'acquisition de matériel permettant la pratique de nos activités par le jeune public. Dans un second temps, avec un accompagnement tout au long des saisons par le biais d'une offre de formation à destination de leurs encadrants. Et enfin, par un accompagnement dans la promotion et la communication visant le public jeune, avec notamment des actions comme « l'Haltéro-Tour ». Cette aide permettra de redynamiser la pratique au sein de club tout en permettant une ouverture vers le public scolaire.



2- LE PUBLIC CIBLÉ : LES JEUNES FILLES ET GARÇONS DE 12 À 18 ANS

Au travers de ce dispositif de création « d'école d'haltérophilie », c'est le public des jeunes entre 12 et 18 ans qui est ciblé. C'est effectivement dans cette tranche d'âges que les apprentissages se font le mieux. La FFHM a conçu de nombreux outils en direction des établissements scolaires. Aujourd'hui, nous ciblons le collège, notamment les classes de 6^{ème}. Ce ciblage permettra de créer des passerelles entre les établissements scolaires et nos clubs.

De plus, la création de créneaux identifiés, au sein du club, et dédiés à la pratique des jeunes permettra un accueil de qualité permettant leur fidélisation et leur progression sportive.

3- ACCOMPAGNEMENT : FORMATION ET AIDE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL

Pour accompagner les clubs dont le projet sera choisi, la FFHM propose une dotation en matériel, pour la première année, prenant la forme d'un « Pack Haltéro » d'une valeur de 2500€, comprenant l'achat du matériel permettant l'initiation à l'haltérophilie. Un accompagnement au perfectionnement sera proposé aux animateurs, éducateurs et entraîneurs grâce aux différentes formations mise en place au sein de la FFHM.

4- CONVENTIONNEMENT : CONVENTION ENTRE LA FFHM ET LES CLUBS

Par la signature d'une convention, la FFHM s'engage à apporter un soutien à l'acquisition du matériel d'initiation « Pack Haltéro », à participer à la formation continue des animateurs ou éducateurs des clubs impliqués dans le projet de création « d'école d'haltérophilie » et apporter toutes aides techniques supplémentaires.

Les clubs accompagnés s'engageront, quant à eux, à la réalisation **de 5 critères** :

- la mise en place de créneaux spécifiques réservés au jeune public dans leur club ;
- la participation minimum de 5 athlètes aux compétitions jeunes (toutes compétitions confondues) ;
- avoir un éducateur formé au brevet fédéral initiateur haltérophilie ou diplômé d'état ;
- demander le Label « École d'haltérophilie »
- enfin, tout élément complémentaire montrant la volonté de recruter, fidéliser et perfectionner de jeunes athlètes haltérophilies sur la durée.



5- PARTICIPER AU PROJET : LE CALENDRIER

ENVOI DE L'APPEL À PROJET	PAR LA FFHM AUX CLUBS
Réponse à l'appel à projet <i>[Date butoir : 19 janvier inclus]</i>	Les clubs à la FFHM
Sélection des 6 projets lauréats <i>[Réponse : Début février]</i>	Par la FFHM
Mise à disposition du « Pack Haltéro » <i>[Début février]</i>	Par la FFHM
Mise en place de l'activité <i>[Sur l'année 2020]</i>	Par les clubs
Proposition de formation et/ou accompagnement aux encadrants	Par la FFHM
Envoi du bilan de l'action <i>[Fin d'année 2020 – Début d'année 2021]</i>	Par les clubs

RÉPONDRE À L'APPEL À PROJET « HORIZON 2024 »

Accédez au formulaire en [cliquant-ici](#)